

## **AESH en colère : grève le 19 octobre !**

Une large intersyndicale, dont le SNUipp-FSU Pas-de-Calais fait partie intégrante, appelle les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) à se mettre en grève le 19 octobre 2021 pour une augmentation des salaires, l'abandon des PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Local), la création d'un véritable statut de la Fonction Publique et des recrutements massifs.

### **Un constat accablant**

Bien que représentant 1 personnel sur 10, les AESH restent toujours les grand-es oubliés-es de l'Education nationale.

Alors que, dans le cadre de l'école inclusive, leur rôle est essentiel, ces personnels sont pourtant indispensables. Malgré tout il n'existe toujours aucun statut reconnaissant leur fonction. Ces collègues doivent ainsi cumuler plusieurs années de CDD (jusqu'à 11 ans pour certaines d'entre elles) avant d'espérer signer un CDI.

L'accompagnement construit et suivi dans une relation de confiance, au service de l'élève et de sa scolarité, est complètement nié par la mise en place des PIAL. Ces derniers oublient totalement le bien-être des élèves et des personnels avec une logique purement comptable au détriment d'un accompagnement de qualité.

Quant au salaire, déjà très insuffisant à cause d'une grille indiciaire indécente, il n'atteint bien souvent pas le seuil de pauvreté fixé par l'INSEE à cause des temps partiels subis (1041 euros mensuels) ! Pour la très grande majorité d'entre elles, les AESH de l'académie de Lille exercent 24 heures par semaine (61,3%), pour un salaire moyen de 800 euros par mois sans réelle possibilité d'augmenter leur temps de travail. La nouvelle grille indiciaire des AESH, mise en place en septembre 2021 à grand renfort de publicité ministérielle, est nettement insuffisante : son premier échelon est désormais inférieur au SMIC qui a été revalorisé le 1<sup>er</sup> octobre !

Comble de la mesquinerie, le Rectorat de Lille arrondit leur salaire à l'arrondi inférieur : les AESH sont ainsi rémunérés à 61% d'un temps complet (alors que le Ministère préconise lui-même un arrondi supérieur à 62%).

Et comme si cela ne suffisait pas, les retards de paiement répétés du salaire des AESH se multiplient (le dernier étant du mois de septembre). Les dysfonctionnements au sein du lycée mutualisateur Branly de Boulogne-sur-Mer (chargé de rémunérer près de 2000 AESH en CDD du Pas-de-Calais) mettent en difficultés les collègues (pourtant les plus précaires de l'Education Nationale) qui se retrouvent pour certains et certaines avec des frais bancaires difficiles à combler dus aux rejets de prélèvements. Ces incidents de paiements accentuent le sentiment d'exaspération de l'ensemble des personnels qui ont l'impression d'être une fois encore « les oubliés ».

**Face à ce constat accablant, le SNUipp-FSU Pas-de-Calais appelle les AESH à la grève le 19 octobre prochain et à un rassemblement à Boulogne-sur-Mer (à 9h30 devant le lycée Branly) et à une manifestation régionale à Lille à 14h30, devant le Rectorat.**

### **Contacts presse :**

Sabrina BAMOUHAMI : 07.81.63.78.58

Maxime VASSEUR : 07.82.84.67.49

David BLOTHIAUX : 07.67.29.61.31